

## Retrait des néonicotinoïdes : nouvelle donne pour le maïs

Maïs

08.01.2019



**Si les néonicotinoïdes sont interdits, des solutions efficaces demeurent pour protéger le maïs contre les ravageurs du sol.**

### Néonicotinoïdes : pas de dérogation sur maïs

C'est officiel depuis le 1er septembre 2018 : les insecticides de la famille des néonicotinoïdes sont interdits en France, conformément à la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016. Si le texte prévoyait de possibles dérogations jusqu'en 2020, le Gouvernement a indiqué qu'elles seraient rares, et uniquement pour les cultures « mineures ».

Les agriculteurs doivent donc trouver une alternative au thiaclopride, qui était utilisé en protection de semence sur environ un million d'hectares de maïs en 2018. Cette interdiction remet en avant la problématique du [taupin](#), cité comme le principal ravageur du sol par les agriculteurs, mais également les [mouches](#), très présentes en cas de périodes froides et en situation humide, la [scutigérelle](#), particulièrement dans le Sud-Ouest, et la [chrysomèle](#), régulièrement détectée dans les pièges en Alsace et Rhône-Alpes.

# Repenser sa stratégie insecticide du sol

L'absence de solution systémique rebat les cartes de la protection des maïs contre les ravageurs du sol. La tentation d'attendre l'apparition des insectes, pour agir en fonction de la pression, constitue une stratégie particulièrement risquée, dans la mesure où il n'existe pas de solution curative. En cas d'attaques importantes, ces ravageurs peuvent causer des dégâts irrémédiables pouvant aller jusqu'à la destruction de la culture.

Pour les semis 2019, les stratégies insecticides sont à raisonner davantage « à la parcelle », selon le niveau de risque attendu. Au sein de la gamme Syngenta trois spécialités sont disponibles pour construire des programmes « à la carte » : [Force 20 CS](#), en protection de semence, [Karaté 0.4GR](#) et [Force 1.5G](#) en insecticides microgranulés. Ces solutions sont recommandées seules ou en combinaison, avec la possibilité de réduire jusqu'à un tiers les dosages des microgranulés.

## Facteurs favorables et défavorables aux insectes du sol

Pour orienter la stratégie de protection du maïs, plusieurs critères sont à prendre en compte, à commencer par les niveaux d'infestation des années précédentes. Le précédent cultural a également une influence, les prairies retournées étant particulièrement favorables aux ravageurs. C'est aussi le cas des sols riches en matière organique, les semis précoces et les conditions froides et humides.

Plusieurs mesures agronomiques sont toutefois susceptibles de perturber leur développement, comme une rotation diversifiée, la préparation du sol, la qualité et profondeur de semis. Le choix de variétés hybrides à bonne vigueur au départ et l'utilisation d'engrais starter sont d'autres leviers possibles.

### **Produits:**

FORCE 20 CS

FORCE 1.5 G

KARATE 0.4GR

### **Cibles:**

Chrysomèle du maïs

Mouche des semis

Scutigérelle

Taupins